



**École Saint-Léon-de-  
Westmount**  
360, av. Clarke  
Westmount, Qc  
H3Z 2E6

# Le CaméLéon

*Le journal mensuel des parents qui diffuse les couleurs de l'école!*

Site web de l'école : <https://st-leon-de-westmount.cssdm.gouv.qc.ca/>

Adresse web : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)



## Avril 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1 <b>Journée pédagogique</b>	2 Dictée commanditée de la <b>Fondation</b>	3 Dictée commanditée de la <b>Fondation</b>	4 Sortie au Biodôme. élèves de <b>5<sup>e</sup> année</b>
7	8	9	10	11
14	15 <b>19h 2<sup>e</sup> Conférence du Dr Nadia</b> pour les parents à l'école : « Développer l'autonomie et le sens des responsabilités chez les jeunes »	16 <b>18 h 30</b> Rencontre <b>TEAMS</b> du <b>Conseil d'établissement</b>	17	18 <b>Congé – Vendredi saint</b>
21 <b>Congé – Lundi de Pâques</b>	22	23	24	25 <b>Journée pédagogique</b>
28 Animation en classe sur les Iroquoiens & Algonquiens <b>Groupes de 3<sup>e</sup> année</b>	29	30		



**À la une!**

### **Mot de la direction**

Chers parents,

Nous vous souhaitons un beau mois d'avril.

La 2<sup>e</sup> étape vient également de se terminer et nous mettons le cap sur le bilan de fin d'année et même la préparation de la prochaine année scolaire.

Merci de votre soutien qui est un élément essentiel à la réussite de votre enfant.

**Éric Dion**

Directeur

**Priscilla Marrone**

Directrice adjointe

**Ariane Labelle-Lemieux**

Directrice adjointe

## **MERCI D'ÊTRE PONCTUEL!**

*Il est important de déposer son enfant à l'école entre 7 h 45 et 7 h **52***

*Si vous arrivez après 7 h 55, il faudra reconduire votre enfant par l'entrée principale de la rue Clarke et qu'il enregistre son retard au secrétariat.*

### ***Informations de base pour bien commencer l'année***

#### **Rappel important concernant l'utilisation de téléphone cellulaire à l'école - action**

On se rappelle que le code de vie est très clair à ce sujet : ***l'utilisation du téléphone cellulaire par les élèves est interdite dans et sur le terrain de l'école.*** Cette règle inclut la cour de récréation. Une infraction peut entraîner une confiscation du téléphone et une remise de celui-ci en main propre aux parents. Merci d'en parler avec votre enfant, particulièrement pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

Avec la fin de l'année qui approche, nous faisons appel à votre soutien dans le respect de certaines règles de notre code de vie. Merci d'avance de renforcer les bons comportements en lien avec les éléments mentionnés plus bas :

*Règles 1 Rangs. Je prends mon rang calmement dès que la cloche sonne.*

*C'est parfois très difficile pour les enfants d'arrêter les jeux et se placer en rang pour rentrer à l'heure du dîner et récréation de l'après-midi.*

*Règle 3 Langage. Je m'exprime en français de façon respectueuse.*

*Nous entendons encore trop souvent de mauvais mots, et ce, dans plusieurs langues différentes.*

*Règle 5 Matériel. J'ai tout mon matériel pour chaque cours et je prends soin du matériel prêté. Je laisse à la maison les objets de valeur, inutiles ou dangereux.*

*Il est important que tous les élèves n'apportent pas à l'école d'objets personnels, car ceux-ci créent des conflits. Nous remarquons aussi une hausse d'utilisation du téléphone cellulaire par des élèves plus vieux dans les heures de classe.*

*Règle 8 Environnement. Je respecte ce qui m'entoure à l'intérieur comme à l'extérieur.*

*Nous trouvons encore des déchets qui sont souvent laissés par terre ou dans le bac de recyclage. On fait des rappels, mais votre aide sera appréciée*

*Règle 10 Vêtements. Je porte des vêtements appropriés pour l'école selon les cours et les saisons.*

*La variation des températures nécessite que l'enfant arrive à l'école avec des vêtements appropriés et des bottes s'il y a de la neige au sol. La vigilance parentale est essentielle ici.*

## **La dictée commanditée de la Fondation Saint-Léon – action**

Chers parents,

La traditionnelle « Dictée commanditée » aura lieu dans la semaine du 2 avril, et ce, dans chaque classe. Celle-ci a pour but d'encourager les enfants à rédiger une dictée tout en levant des fonds pour chaque mot correctement écrit.

Les élèves ont déjà reçu le « contrat de la Dictée Commanditée » en forme papier dans leur agenda afin de solliciter leur entourage immédiat (parents, grands-parents, amis de la famille). La totalité des sommes amassées sera remise à la fondation de l'école afin de financer plusieurs projets d'école.

La dictée commanditée demeure une des levées de fonds majeures annuellement, ainsi la Fondation encourage tous les élèves d'y participer et leur souhaite bonne chance!

Merci pour votre support indéfectible!

**La Fondation St-Léon**

## **Lien pour motiver une absence de votre enfant - action**

Voici la procédure pour justifier l'absence de votre enfant directement sur le portail Mozaïk parents : [ICI](#)

## **Vous déménagez ? – action importante**

En nous avisant que vous déménagez prochainement, cela nous permet de :

- Mieux planifier le nombre d'enseignants pour la prochaine rentrée.
- Vous aider à inscrire votre enfant à une autre école du CSSDM, s'il y a lieu.
- Parfois, changer de rue, c'est changer d'école! Si vous voulez que votre enfant continue de fréquenter son école, pensez à :
- Demander à son école actuelle quelles sont les limites territoriales.
- Vérifier que votre nouvelle résidence est toujours dans le territoire de l'école actuelle.
- Confirmer que votre nouvelle adresse est toujours dans le territoire du CSSDM.

Pour signaler votre déménagement, avisez le secrétariat de l'école actuelle de votre enfant par téléphone, en personne ou par courriel : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)

## **Fermeture de la cafétéria – information importante**

Prenez note que la cafétéria sera fermée le **jeudi 12 juin**. Il sera donc important de prévoir un lunch pour votre enfant dans la dernière semaine de classe et le 23 juin.

## **Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (rappel) – information**

La dernière version du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation approuvée en CÉ peut être consultée sur le site web via le lien suivant :

<https://st-leon-de-westmount.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/intimidation/>

## **Conseil d'établissement de l'école – information**

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu via TEAMS le mercredi 16 avril à 18 h 30. Les personnes qui aimeraient assister à la rencontre n'ont qu'à signifier leur intérêt auprès de la présidente, Mme Delphine Léouffre à l'adresse suivante : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)

## **Deuxième conférence gratuite pour les parents avec le Dr Nadia – action**

Jeudi 15 avril à **19 h** au gymnase de l'école, les parents sont invités à assister à une 2<sup>e</sup> conférence gratuite présentée par la célèbre Docteure Nadia.

Le sujet sera : **Développer l'autonomie et le sens des responsabilités chez les jeunes**

Pour s'inscrire : simplement **maintenant** envoyer un courriel à Nicole à l'adresse suivante : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)



## Service de garde **St-Léon**

*Courriel du service de garde : [stleon.sdgs@csgdm.qc.ca](mailto:stleon.sdgs@csgdm.qc.ca)*

### Les inscriptions 2025-2026 :

La période d'inscription pour 2025-2026 sur le Portail parent Mozaïk est terminée.

Pour les parents qui n'ont pas eu l'occasion de le faire, vous recevrez bientôt une fiche d'inscription papier. Veuillez s'il vous plaît la remplir et nous la retourner avant le 9 avril 2025.

Pour bien prévoir la rentrée scolaire et avoir le personnel nécessaire pour le nombre d'élèves présents en début d'année, on aura besoin de votre collaboration (la création des postes pour le personnel du SDG de l'année prochaine sera en mi-avril 2025 et cela dépend du nombre d'élèves inscrits).

**Nous ne pourrons garantir une place à votre enfant dès la rentrée scolaire, si la fiche d'inscription n'est pas remplie et signée dans les délais demandés.**

### Programme d'activité éducatif PAÉ :

Notre programme d'activité (PAÉ) est maintenant affiché sur le Padlet du service de garde à l'adresse suivante : <https://padlet.com/barbuc/Bookmarks>

### Journées pédagogiques :

1<sup>er</sup> avril : Cabane à sucre des Sportifs, le départ est à 7h 45 et le retour sera à 16h 00

25 avril : Quilles Boulzeye, le départ est à 8h 30 et le retour sera à 16h 00

**Asmaa Dribki**

**Technicienne de SDG**

### Assister à un match de l'Impact de Montréal - **action**

**Dans le cadre de notre partenariat, le CF Montréal vous offre l'opportunité d'acheter des billets au coût de 29\$ (taxes incluses) pour la partie du samedi 19 avril.**

OFFRE SPÉCIALE - Saison 2025  
Centre de Services  
Scolaire de Montréal

CF Montréal vs Orlando City

Samedi 19 avril 2025  
Stade Saputo - 19:30

**29\$**  
Taxes incluses

ACHETEZ VOS BILLETS ICI

Cette offre prendra fin le 16 avril 2025 à minuit  
Besoin d'aide ? contactez M. Flaman à  
[fabien.flaman@cfmontreal.com](mailto:fabien.flaman@cfmontreal.com)

***Nous vous souhaitons un très beau mois de d'avril ☺***